



Action & Démocratie

Un syndicat neuf, une voix différente

CFE
CGC

ACADÉMIE DE LILLE

Note A&D n° 11 du 22 décembre 2025

à imprimer et afficher sur votre panneau syndical

Cher(e) collègue et ami(e),

+ Nouvelle interface d'Eduline :

L'interface d'Eduline a été récemment modifiée. Stéphane Avril a rédigé un document – voir pièce jointe – qui vous explique comment procéder désormais pour accéder à I-Prof ou Colibris pour effectuer une demande d'absence syndicale dématérialisée.

+ Actualités :

● Les téléphones portables vont disparaître !

Le 16 décembre dernier Emmanuel Macron a déclaré que « De la cloche à la cloche, du début à la fin dans l'établissement, il n'y aura plus de téléphones portables dans tous les lycées en septembre prochain, comme c'est déjà le cas dans les collèges depuis septembre 2025 »

Action & Démocratie Lille aurait aimé qu'avant de faire une telle annonce, qui mettra très certainement en difficultés les personnels de direction et les enseignants, un bilan de la mesure appliquée aux collèges soit réalisé.

● Êtes-vous honorables ?

Le 05 décembre dernier, le Ministre de L'Education Nationale Edouard Geffray a déclaré vouloir contrôler l'honorabilité des personnels tous les deux, trois ou quatre ans et ce, tout au long de leur parcours professionnel et quel que soit leur statut juridique ou l'établissement dans lequel ils exercent. Il faut reconnaître que l'attestation d'honorabilité instaurée en 2016 et réclamée qu'une seule fois en début de carrière était loin d'être satisfaisante. Celle-ci vise à garantir l'absence du bulletin n°2 du casier judiciaire d'un personnel et s'assurer également qu'il n'est pas inscrit au fichier judiciaire des auteurs d'infractions sexuelles et violentes.

Le contrôle d'honorabilité a été étendu au 01 octobre de cette année à toutes les personnes professionnelles ou bénévoles intervenant auprès de la jeunesse.

Action & Démocratie Lille considère que prévenir la violence d'adultes au sein des établissements scolaires est une bonne mesure mais aimerait avoir les garanties que les droits les plus élémentaires des accusés soient respectés.

● Collèges en grande difficulté scolaire

Le 18 décembre 2025, Edouard Geffray a déclaré vouloir accompagner, sur un plan pédagogique mais aussi social, les collèges qui concentrent une très grande difficulté scolaire. Les établissements ciblés sont ceux où plus de 40% des élèves ont moins de 8/20 en français, en mathématiques au brevet. Cela représente 800 collèges, soit 15%.

Il annonce pour cela un redéploiement des moyens permis par la baisse du nombre d'élèves et prévoit une application du dispositif à la rentrée 2026.

Une instruction précisant la nature de l'accompagnement, sa temporalité et ses modalités de mise en œuvre et de suivi est parue au BO n°48 du 18-12-2025 – voir pièce jointe –



Action & Démocratie

Un syndicat neuf, une voix différente

CFE
CGC

Suite de la note A&D n° 11 du 22 décembre 2025

+ Les circulaires :

La circulaire concernant la demande de congés bonifiés 2026-2027 des personnels enseignants et d'éducation du second degré a été publiée le 11 décembre dernier – voir pièce jointe –

Elle s'adresse aux fonctionnaires et agents publics de l'Etat originaires d'un département, d'une région ou d'une collectivité d'outre-mer. Elle leur permet de bénéficier de la prise en charge d'un voyage aller-retour dans leur département d'origine.

Votre dossier, accompagné des pièces justificatives **devra être transmis** au Département des Personnels Enseignants du Rectorat **au plus tard pour le 16 janvier 2026** pour la période du 01 avril au 31 octobre 2026 ou **au plus tard pour le 10 avril 2026** pour la période du 01 novembre 2026 au 31 mars 2027.

+ La protection sociale complémentaire en santé :

FO a annoncé le 10 décembre sa décision de retirer sa signature de l'accord interministériel relatif à la complémentaire santé des agents de l'Etat qui avait été signé à l'unanimité des 7 syndicats représentatifs le 26 janvier 2022. FO réclame une amélioration générale de la PSC santé et une nouvelle négociation pour les agents publics et leurs ayants droit. Nous vous laissons apprécier à sa juste valeur cette volte-face opportuniste.

+ A vos agendas :

- ✓ Jeudi 15 janvier 2026 : Réunion des AED et AESH au lycée Guy Mollet d'Arras
- ✓ Vendredi 23 janvier 2026 : Bureau Académique au lycée Allende de Béthune.
- ✓ Jeudi 05 février 2026 : Troisième réunion formation à la fonction de Président Académique au domicile de Vincent Méhay
- ✓ Lundi 09 février 2026 : Réunion retraite du 59 (au collège Schweitzer de La Bassée ?)
- ✓ Lundi 02 mars 2026 : Réunion retraite du 62 au LP du Détroit à Calais
- ✓ Lundi 16 mars 2026 : SA et BA (au lycée du Val de Lys à Estaires ?)
- ✓ Mardi 31 mars 2026 : Conseil Syndical Académique (au lycée Béhal de Lens ?)
- ✓ Mercredi 29 et jeudi 30 avril 2026 : Congrès académique au parc départemental d'Olhain.

Vincent Méhay, Stéphane Avril et les membres du Secrétariat Académique vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.

JOYEUSES

Fêtes

DE FIN D'ANNÉE !

